

JOHANNA DRESCHER*

L'ANTIFASCISME, UNE RÉALITÉ VÉCUE ?

L'exemple de l'émigration espagnole communiste à Dresde

Depuis les bouleversements de 1989, l'« antifascisme mensonger » en République démocratique allemande (RDA) a fait couler beaucoup d'encre. Mais nos recherches sur l'histoire des émigrés communistes espagnols vont démontrer au contraire que, dans ce cas précis, le concept de l'antifascisme dépassait la pure théorie et que ce principe a trouvé une expression en grande partie authentique dans le quotidien de la RDA.

Au cœur de cette étude figurent les membres du Parti communiste d'Espagne (*Partido Comunista de España* – PCE) qui, dès septembre 1950, quittèrent la France pour se rendre en RDA où ils s'établirent ensemble à Dresde. Outre ce groupe (le « Collectif espagnol de Dresde »), il existait d'autres colonies communistes espagnoles dans d'autres villes, notamment à Berlin et à Leipzig, c'est cependant à Dresde que se trouvait la plus grande, comptant jusqu'à 90 membres.

Après l'interdiction du PCE en France le 7 septembre 1950, de 100 à 285 Espagnols – pour la plupart de simples membres du PCE – furent arrêtés et expulsés du territoire¹. Quelques jours plus tard, 32 d'entre eux, répartis en deux convois, atteignirent la frontière de la RDA. Ils y furent livrés aux autorités aussi étonnées que méfiantes. Ils parvinrent cependant à traverser la frontière sans plus de problèmes et furent d'abord hébergés provisoirement dans des hôtels à Dresde et à Schleiz². Début novembre, ils furent ensuite transférés dans un centre de vacances de la police à Malchow (dans le Mecklembourg), avant de s'établir à Dresde le 16 janvier 1951³. Après s'être mis d'accord avec le PCE, le SED (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*) autorisa en avril le rapatriement des femmes et enfants restés en France⁴. Ainsi, la colonie passa d'abord à 85 membres jusqu'en mai 1951, et à 90 jusqu'en octobre 1952. Jusqu'en 1964 au moins, le

* Doctorante en histoire à l'Université Humboldt de Berlin. Cet article est une version largement abrégée de mon mémoire de maîtrise en histoire contemporaine publié sous le titre *Asyl in der DDR. Spanisch-kommunistische Emigration in Dresden (1950-1975)*, Sarrebruck, VDM Verlag Dr. Müller, 2008.

nombre de personnes du groupe était de cet ordre-là. Excepté ceux qui étaient temporairement exclus, tous les hommes adultes étaient membres du PCE/PSUC (*Partit Socialista Unificat de Catalunya*), ce qui n'était que partiellement le cas pour les femmes espagnoles⁵. Malgré cette disparité, tous jouissaient des mêmes privilèges.

TRAVAIL POLITIQUE ET ORGANISATION DU PARTI

En 1951, les Espagnols de Dresde furent établis au titre d'organisation du parti (*organización del partido*) autonome par la direction du PCE installée à Prague. Cette organisation était composée de tous les membres du parti et placée sous la direction d'un comité de parti élu. L'un des membres de ce comité assumait la fonction de secrétaire général, se trouvant ainsi à la tête du comité du parti et de l'ensemble de la colonie⁶. L'organisation du parti était sous-divisée en plusieurs cellules et cercles d'étude se consacrant au travail de parti théorique⁷. De plus, en participant à des commémorations organisées en l'honneur de l'Espagne républicaine, à des actions de solidarité ou à d'autres activités, les Espagnols tentèrent de mener un travail politique visant à former l'opinion, mais aussi à soutenir la lutte active contre Franco⁸. Il est toutefois à noter que ces activités étaient toujours intégrées à des manifestations d'organisations allemandes, ou du moins largement encadrées par des organismes de l'État. Ainsi, l'organisation du parti espagnol ne s'est jamais manifestée à l'extérieur en tant qu'institution. Bien que les activités de travail politique soient autorisées, les initiatives politiques non contrôlées venant du groupe devaient manifestement être empêchées.

PRISE EN CHARGE

Lors de l'examen de la situation de l'approvisionnement des Espagnols, surtout en ce qui concerne les premiers temps, il faut prendre en compte la situation économique désastreuse de la RDA au début des années 1950. La guerre n'était terminée que depuis cinq ans, l'État lui-même n'existait que depuis à peine un an et était écrasé par le paiement d'importantes réparations. Outre cela, il fallait reloger plusieurs millions de réfugiés allemands des territoires de l'Est. Tout cela mena « à une situation qui, en toute logique, réduisait fortement les possibilités d'accueil de réfugiés en provenance d'autres pays⁹. »

La ville de Dresde, détruite par les bombes, souffrait justement d'un manque de logements. On trouva néanmoins aux réfugiés espagnols une villa intacte, et malgré la situation générale précaire des approvisionnements, on leur procura des meubles, des vêtements et de la nourriture. En raison de l'arrivée des femmes et des enfants, les autorités mirent bientôt une deuxième maison à la disposition des réfugiés. Au printemps 1952, on attribua à la colonie espagnole

trois maisons mitoyennes à trois étages dans la Hechtstraße de Dresde (aux numéros 131, 133 et 135)¹⁰. En mai 1951, l'association humanitaire *Volkssolidarität* avait déjà dépensé pour eux 44 000 DM en loyer, meubles et autres équipements. Son intervention se fit plus rare à partir de la moitié des années 1950, l'association limita notamment son aide aux nouveaux arrivés rendus incapables d'exercer une activité professionnelle en raison de longs emprisonnements et de tortures, ou en cas de difficultés financières¹¹.

Parallèlement à cela, les Espagnols bénéficiaient d'avantages que leur conférait leur statut de « Victimes du fascisme » (*Opfer des Faschismus, OdF*), officiellement appelées « Persécutés du régime nazi » (*Verfolgte des Naziregimes, VdN*) à partir de 1949. Ainsi, leur était garantie à partir de l'âge de 55 ou 60 ans, ou en cas d'invalidité, une pension de retraite s'élevant d'abord à 200 marks, et qui évolua jusqu'en 1965 en une pension honorifique considérable de 600 marks. Ce statut était accompagné d'autres privilèges tels que des jours de congé supplémentaires, un accès gratuit et privilégié aux soins de santé et une place prioritaire dans l'attribution d'un logement¹². Les directives concernant la reconnaissance du statut de Persécutés du régime nazi n'évoquaient à aucun moment les émigrés non allemands. En l'accordant aux réfugiés espagnols, le gouvernement de la RDA outrepassa donc le cadre de sa propre législation¹³. En 1958, les réfugiés espagnols étant de plus en plus en mesure de subvenir seuls à leurs besoins, on restreignit l'attribution du statut. En 1968, on envoya les émigrés politiques malades, invalides ou en âge de retraite à la *Volkssolidarität*. On ne les déchu toutefois pas pour autant du statut qui leur avait été accordé¹⁴.

Peu après l'arrivée des Espagnols, il fut exigé « que l'on donne du travail à ces personnes le plus vite possible¹⁵ ». En octobre 1951, tous les Espagnols en état de travailler exerçaient une activité professionnelle. La direction de district du SED de Dresde assumait la responsabilité de tous les problèmes pouvant survenir en lien avec l'activité professionnelle ou sur le lieu de travail. Elle organisait le changement d'emploi en cas de difficultés de santé, négociait des augmentations de salaire, veillait à la formation continue et faisait office de médiatrice lors de conflits relationnels¹⁶. Il semble en effet que les emplois n'aient pas toujours correspondu aux qualifications respectives des employés. En 1956 encore, on découvrit de mauvaises attributions, que l'on rectifia¹⁷. Cependant, on ne constate aucun préjudice important vis-à-vis de la nature de l'emploi ou de la rémunération des Espagnols. D'autant plus qu'ils avaient un avantage dans la mesure où la direction du SED les soutenait en cas de plainte¹⁸. Un appui qui manquait généralement aux citoyens de RDA.

Toutefois, malgré le soutien de la *Volkssolidarität* et leur statut de Persécutés du régime nazi, il semble qu'il y ait eu des difficultés dans certains cas isolés. C'est ainsi que l'on doit comprendre l'ordre adressé à la *Volkssolidarität* en décembre 1962, lui intimant de procurer « à tout prix un manteau d'hiver¹⁹ » à la

femme du camarade C. Le couple était retraité depuis son arrivée en RDA. En 1970, l'une des personnes concernées rend toutefois compte d'une situation matérielle légèrement meilleure pour les Espagnols que pour les citoyens de RDA. Outre l'assistance financière et professionnelle, les Espagnols bénéficiaient également d'une bonne prise en charge médicale qui leur donnait accès à une grande variété de soins, opérations chirurgicales et longues cures, parfois même à l'étranger. Certaines personnes exerçant des fonctions politiques, ainsi que leurs familles, furent manifestement soignées dans l'hôpital d'État²⁰.

Ainsi, les responsables en RDA étaient prêts à apporter aux Espagnols une aide financière considérable, mais aussi à les aider sur le plan médical et professionnel. Il convient donc de reconnaître la peine que se sont réellement donnée tous les participants.

RAPPORTS AVEC LE SED

À la fin du mois de septembre 1950, une fois le Comité central du SED averti de l'arrivée des Espagnols, le service des Relations internationales prit l'affaire en main. Jusqu'en 1967, Kurt Schwotzer, parallèlement à la première directrice du service Margarete (Grete) Keilson, fut le principal interlocuteur et responsable des émigrés espagnols. Étant donné la structure centraliste de l'État et du Parti en RDA, c'est le Comité central qui a dû s'occuper des besoins, questions ou problèmes les plus banals du groupe espagnol. Cette forte ingérence dans tous les intérêts espagnols était tout à fait intentionnelle. À partir de 1952, toute correspondance écrite destinée au Comité central du PCE devait en outre passer par le Comité central du SED, et dès 1953, les Espagnols résidant à Dresde furent invités à remettre des rapports mensuels sur leur travail politique et sur d'autres événements au sein de la colonie. Cette fréquence ne fut toutefois pas respectée longtemps. Outre les contacts écrits, on dénombre également plusieurs rencontres personnelles²¹.

Sur place, c'était la direction de district de Dresde (*Bezirksleitung*) qui prenait en charge l'assistance, déléguant aussi une partie de cette fonction à la sous-direction de la région de Dresde (*Kreisleitung Dresden-Land*) qui lui était subordonnée. La direction de district s'occupait de tous les intérêts quotidiens des Espagnols : elle organisait des cours de langue, veillait à l'encadrement culturel et à l'assistance médicale et au nombre suffisant de lieux de vacances pour les familles. Elle accueillait les nouveaux venus, leur procurait les autorisations de séjour, un logement et leur trouvait un travail approprié. Outre cela, elle intervenait partiellement en faveur d'une reconnaissance du statut de Persécutés du régime nazi pour certains Espagnols, sollicitait l'aide de la *Volkssolidarität* et, dans quelques cas isolés, elle se chargea même de trouver des places dans des jardins d'enfants²². La direction de district s'est visiblement toujours efforcée de

résoudre les problèmes et de satisfaire les souhaits des Espagnols. Aucun refus du SED face à des revendications légitimes de la part des Espagnols n'est connu. En 1956, une étude de la situation fait toutefois état de plusieurs insuffisances de la prise en charge²³. Toutefois, ces conclusions ne se basent pas sur d'éventuelles plaintes émanant des Espagnols. En effet, un rapport de la colonie espagnole sur les résultats de l'étude dit simplement que l'objectif de cette dernière était « de renforcer encore davantage l'aide que nous recevons à tous égards de nos camarades allemands²⁴ ». Autre exemple, Mercedes Alvarez parle de bonnes relations vis-à-vis de la direction de district²⁵. Il n'y a pas de documents témoignant de difficultés permanentes ou d'une antipathie générale²⁶.

LE TRIANGLE PCE – SED – GROUPE DE DRESDE

Pour le PCE, l'exil en RDA joua un rôle considérable, et cela pas uniquement en référence au premier groupe exilé en 1950. À partir de 1959, en effet, de plus en plus de membres arrivaient directement d'Espagne sur la demande du PCE : d'une part, il s'agissait de prisonniers politiques libérés des camps franquistes et qui venaient alors en RDA en quête de soin médical, d'une cure, ou encore pour y passer leurs vieux jours. D'autre part, il s'agissait de membres du parti qui avaient dû fuir l'Espagne en raison de menaces imminentes. Ce dernier groupe était principalement composé d'étudiants qui purent ainsi poursuivre leurs études, le plus souvent à Leipzig, en bénéficiant d'une bourse. « L'exil en RDA devint ainsi une sorte de lieu de repos pour la lutte clandestine du PCE en Espagne²⁷ », estime Patrice G. Poutrus. Les documents n'attestent que de deux cas de refus d'accueil par le gouvernement est-allemand. « En règle générale, le SED va au-devant des souhaits de son parti frère espagnol », confirme également Michael Uhl²⁸.

De même, d'innombrables autres requêtes furent satisfaites. Toujours sur la demande du PCE, le Comité central du SED décida ainsi en 1963 de mettre sur pied un « comité de solidarité pour le peuple espagnol » afin de soutenir le combat pour la liberté en Espagne. Ce projet fut financé en grande partie par la FDGB, centrale syndicale de la RDA. De son côté, le SED prenait souvent en charge les frais de visas et de déplacements, lorsque le PCE appela des membres vivant en RDA à participer à divers congrès ou réunions à l'étranger. En 1968, on alla jusqu'à braver la loi pour pratiquer l'avortement d'une femme collaborant clandestinement pour le parti en Espagne. Un exemple de plus de transgression de la loi opérée sur consigne du Comité central du SED. Par conséquent, on constate qu'il existait de très bons et étroits rapports entre le SED et le PCE, ainsi qu'entre le SED et la colonie de Dresde.

Toutefois, les relations entre le SED et le PCE se détériorèrent à partir de 1968, à la suite de divergences d'opinions quant à l'invasion de Prague par les troupes du pacte de Varsovie en août. Le PCE condamna l'invasion et soulignant

par là même sa nouvelle conception d'un socialisme pluraliste (l'eurocommunisme). Le PCE subit plusieurs scissions, notamment après l'exclusion d'Enrique Lister, membre éminent du comité exécutif, qui tenait absolument à rester fidèle à la ligne de Moscou. Ces divisions au sein du parti eurent également des répercussions sur les émigrés espagnols présents en RDA puisque la loyauté envers l'URSS constituait précisément un fondement idéologique important pour les communautés d'émigrés espagnols. Par la suite, les colonies se divisèrent en différentes fractions qui s'alignèrent soit sur le PCE de Santiago Carillo soit sur celui de Lister. S'ensuivirent dénonciations et invectives mutuelles. La colonie de Dresde sembla dans un premier temps suivre majoritairement Lister, un « îlot orthodoxe qui, de ce côté du mur, était relativement isolé face aux évolutions touchant le communisme d'Europe occidentale²⁹ ». Les dirigeants de la RDA se trouvaient alors dans une situation difficile : ils devaient se situer aussi bien par rapport au PCE officiel qu'aux partisans de Lister, dont la position fidèle à la ligne de Moscou était beaucoup plus proche de la leur. Après s'être mis d'accord avec les délégués du PCUS, le gouvernement de la RDA décida de garder contact avec les deux groupes. De la même façon que les rapports entre la RDA et le PCE officiel se dégradèrent, les relations entre le SED et le groupe en RDA proche de Carrillo se gâtèrent. En 1972, on parle d'une « guerre des nerfs » de la part du SED, se manifestant par d'interminables ajournements et retards. En particulier, il devint plus difficile d'obtenir un visa et même d'en introduire une demande ; Mercedes Alvarez parle en l'occurrence de sabotage et de communication entravée. Mais cela n'avait visiblement pas d'influence sur la (bonne) situation générale de l'approvisionnement. Toutefois, il était devenu manifestement impossible (ou inutile) d'émigrer en RDA après 1969.

INTÉGRATION

Contrairement aux travailleurs contractuels dont il est également souvent fait la description, les émigrés espagnols étaient directement intégrés dans le quotidien de la RDA ; on peut notamment considérer que la génération des enfants – soutenue par les écoles allemandes et l'Organisation des pionniers – était très bien intégrée. Ainsi, la direction de district et la sous-direction organisèrent au cours des décennies différents cours de langue, ce qui donna cependant des résultats mitigés. La génération des parents notamment n'a jamais correctement appris à parler allemand³⁰. Par ailleurs, les émigrés espagnols étaient autorisés à devenir membres d'organisations allemandes, de telle manière que les enfants, en plus d'appartenir à des associations espagnoles, étaient également membres de l'Organisation des pionniers et de la Jeunesse libre allemande (FDJ)³¹. Ils connurent ainsi une enfance semblable à celle de leurs camarades de classe allemands. Il était en revanche impossible aux réfugiés espagnols de faire partie du SED, mais

ils n'en manifestaient probablement pas le souhait, puisque l'appartenance au parti espagnol les plaçait au moins au même niveau que leurs homologues du SED³². Les Espagnols exerçant une activité professionnelle – à l'instar de leurs collègues allemands – étaient membres de la FDGB. On sait également que certains d'entre eux appartenaient à la Société pour l'amitié germano-soviétique (DSF), à la *Volkssolidarität* et à la coopérative *Konsum* (magasins d'État). Dans leur degré d'organisation, les Espagnols ressemblaient donc à des citoyens « normaux » de la RDA. Seules les organisations largement orientées vers le domaine militaire ou les techniques de défense leur étaient interdites, par exemple la KVP (Police populaire encasernée). Manifestement, la confiance en ces « étrangers », bien qu'antifascistes, n'était pas suffisante dans ce cas. En revanche, les Espagnols et les Grecs avaient le droit d'être membres de la GST, Fédération pour le sport et la technique, ou des groupes de combat (*Kampfgruppen*)³³.

Par ailleurs, il n'était pas rare que des couples se forment entre Espagnols et citoyens de la RDA, tant dans la première que dans la deuxième génération. Apparemment, les mariages nécessitaient toutefois l'accord des deux directions des partis. Les futurs mariés étaient souvent exempts de l'obligation de présenter un certificat de capacité matrimoniale étant donné qu'il n'était guère possible de se le procurer en Espagne. Ainsi, même les personnes déjà mariées pouvaient reprendre un époux ou une épouse en RDA. Ici encore, le gouvernement de la RDA outrepassait – en faveur des émigrés – le cadre fixé par sa législation³⁴. En revanche, l'acquisition de la nationalité est-allemande n'était prévue que dans certains cas exceptionnels. Manifestement, aucune des deux directions de parti ne souhaitait une totale intégration des Espagnols dans la société est-allemande. Mais malgré l'existence réelle de conditions de base pour une intégration réussie, les amitiés entre Espagnols et Allemands sont restées plutôt rares.

Il est difficile de se prononcer sur l'acceptation sociale des émigrés espagnols. Nous n'avons connaissance d'aucun problème survenu dans l'environnement résidentiel ou au sein des organisations allemandes. Les documents témoignent bien plus d'une « prédilection pour tout ce qui était espagnol ». « Je suis venu dans un pays où, non seulement on ne me discriminait pas pour être Espagnol, mais où le fait de l'être signifiait pour moi un grand avantage³⁵ », écrit Pedro Gálvez dans ses mémoires. Quant à Mercedes Alvarez, elle aussi se souvient de la sympathie et de la curiosité qu'elle suscitait en tant qu'Espagnole³⁶. Les contre-exemples ne sont cependant pas inexistantes : ainsi, un Espagnol – sans doute en raison de son aspiration à une augmentation de la norme – fut insulté par ses collègues de travail de « salaud d'étranger » et, plus tard, fut même licencié pour cause de harcèlement. Quand ce genre de choses se produisait, la direction de district leur venait toutefois en aide³⁷. On ne peut cependant en aucun cas parler de racisme généralisé ni de jalousie ou d'envie à l'égard des individus espagnols, bien qu'il ne soit pas exclu que certains cas de xénophobie aient été à déplorer.

RETOUR

À l'instar de tous les émigrés politiques sans doute, le but principal de l'émigration des Espagnols communistes en RDA était leur retour en Espagne. Lorsque la direction de leur parti les y autorisa en 1956, certains se mirent en route dès l'année suivante³⁸. Le gouvernement de la RDA prenait en charge les frais de voyage et de transport et finançait une allocation temporaire d'un montant de 400 marks³⁹. Le PCE, en revanche, ne participa pas sur le plan financier. Pour ce faire, la RDA était souvent confrontée à ses propres limites puisqu'en raison du manque omniprésent de devises, elle était à peine à même de financer les déménagements. En conséquence, elle ne pouvait ni ne voulait verser aucune prestation sociale à l'étranger, comme la pension de retraite ordinaire ou la pension honorifique réservée aux Persécutés du régime nazi. Ainsi, un départ de la RDA était peu envisageable pour les personnes ne pouvant compter sur une aide financière de la part de proches en Espagne. De retour dans leur pays, une partie d'entre eux se heurtèrent à un refus explicite des autorités locales ou ne purent trouver aucun moyen de subsistance, ce qui obligea certains à retourner en RDA où ils purent de nouveau bénéficier d'un soutien financier⁴⁰.

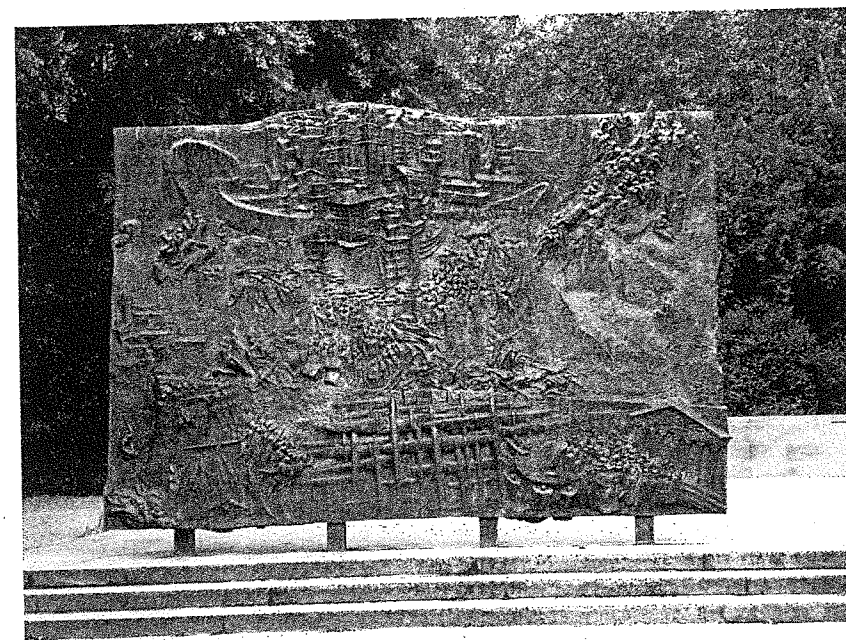
En principe, la RDA ne s'opposa pas au retour en Espagne de personnel même hautement qualifié, comme des médecins, dont certains avaient des femmes et des enfants allemands. Elle se déclara même prête à continuer à financer le séjour de leurs enfants ayant par exemple le projet de faire leurs études en RDA⁴¹. Quelques familles quittèrent ainsi la RDA dès la fin des années 1950, de nombreuses autres attendirent toutefois jusqu'à la mort du dictateur Franco en 1975. En 1981, le Ministère de l'Intérieur ne comptait désormais plus que 23 membres de la colonie de Dresde⁴².

CONCLUSION

Il ressort de cette étude que les responsables du gouvernement et du Parti en RDA se sont efforcés d'offrir aux émigrés espagnols une vie aussi normale que possible, et exempte d'un maximum de soucis. Pour ce faire, ils dépensèrent d'importantes ressources matérielles et financières et, parfois, assouplirent ou outrepassèrent la législation de la RDA en faveur des Espagnols. Ces derniers bénéficièrent ainsi d'une forme tout à fait pratique de l'antifascisme en RDA. Le mythe est ici devenu réalité vécue. Pourtant, l'évolution des relations après 1968 démontre que cette prise en charge à divers niveaux n'était manifestement pas orientée sur l'individu, mais répondait à une conception idéale du communiste espagnol. Visiblement, la valeur de l'individu se mesurait uniquement à l'aune de celle de son ensemble supérieur, en l'occurrence, à celle du PCE. Lorsque les objectifs des deux partis ne concordaient plus, les vies individuelles des Espagnols ainsi que leur engage-

ment n'avaient plus guère d'importance. Par la suite, les mesures de prise en charge furent réduites à un minimum, même si à ce moment (dans les années 1970), elles n'étaient sans doute plus indispensables à la survie des Espagnols.

Traduit de l'allemand par Ludivine Rodange



Monument pour les interbrigadistes allemands à Friedrichshain.
Réalisation : Siegfried Krepp. © Philippe Mesnard.

NOTES

¹ Cf. Enrique Lister, « Das Verbot der Kommunistischen Partei Spaniens in Frankreich im September 1950 », *Beiträge zur Geschichte der Arbeiterbewegung*, vol. 45/3, 2003, p. 135-153.

² Cf. Bericht von Kohn am 12.9.1950, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 64-65; Schreiben MfAG an ZK der SED, Abt. Internationale Verbindungen (Int. Verb.) am 27.9.1950, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 74-75.

³ Cf. Aktennotiz von Kurt Schwotzer am 22.12.1950, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 101; Schreiben ZK SED, Abt. Int. Verb., an LL Sachsen am 13.1.1951, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 111.

- ⁴ Cf. Schreiben PCE an ZK SED am 5.3.1951, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 144.
- ⁵ Cf. Schreiben Zentrallausschuss Volkssolidarität an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 24.5.1951, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 185-189; État numérique et nominatif des personnes appartenant au Collectif Espagnol de Dresden – RDA – am 17.10.1952, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 327-338; Composition politique du Collectif Espagnol de Dresden am 17.10.1952, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 326; Liste der spanischen Emigranten am 30.4.1956, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 83-84.
- ⁶ Cf. Schreiben PB PCE an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 5.3.1951, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 126; Schreiben Joaquín Rodríguez an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 20.6.1955, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 57.
- ⁷ Cf. Schreiben Kurt Schwotzer btr. Spanische Emigrationsgruppe am 25.7.1953, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 365; Schreiben Joaquín Rodríguez an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 28.5.1953, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 360.
- ⁸ Cf. entre autres: Kundgebung für die streikenden spanischen Arbeiter in der Aula der Humboldt-Universität zu Berlin am 24.5.1962, SAPMO-BArch DY 57/787.
- ⁹ Hartmut Heine, « El exilio republicano en Alemania Oriental », *Migraciones & Exilios*, vol. 2/2001, p. 112.
- ¹⁰ Cf. Schreiben Zentrallausschuss Volkssolidarität an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 24.5.1951, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 185-189; Schreiben am 29.3.1952, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 275.
- ¹¹ Cf. Schreiben Zentrallausschuss Volkssolidarität an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 24.5.1951, DY 30/IV 2/20/271 Bl. 185-189; Schreiben Zentrallausschusses Volkssolidarität an Volkssolidarität, BA Dresden, am 11.12.1962, SAPMO-BArch DY 30/IV A 2/20/534.
- ¹² Cf. Unterlagen des Prüfungsausschusses beim Rat der Stadt Dresden, Referat VdN, Sächs. HStA Dresden, 11856 SED LL Sachsen IV/A/1807; Elke Reuter, Detlef Hansel, *Das kurze Leben der VVN von 1947-1953*, Berlin, Edition Ost, 1997, p. 608-612.
- ¹³ Cf. Elke Reuter, Detlef Hansel, *Das kurze Leben der VVN*, op. cit., p. 612-617; Michael Uhl, *Mythos Spanien. Das Erbe der internationalen Brigaden in der DDR*, Bonn, Dietz, 2004, p. 246.
- ¹⁴ Cf. ZK SED, Abt. A. und Int. Verb., an MfAB am 18.2.1958, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 158; Mitteilung des Sekretariatsbeschlusses des ZK SED vom 22.2.1968 über die Sozialbetreuung von Politémigranten bei Krankheit, Invalidität und Alter am 13.3.1968, SAPMO-BArch DY 30/IV A 2/20/122; Mercedes Alvarez, Níria Quevedo, *Ilejanía – Unferne. Die Nähe des Vergessenen. Ein Gespräch*, Berlin, Basisdruck, 2004, p. 184.
- ¹⁵ Schreiben MfAG an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 27.9.1950, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 74-75.
- ¹⁶ Cf. Beschluss Nr. 833 über die Betreuung der spanischen Genossen am 12.6.1951, Sächs. HStA Dresden, 11856 SED LL Sachsen IV/A/793; Schreiben BL SED Dresden an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 22.11.1962, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 387.
- ¹⁷ Cf. Schreiben BL SED Dresden an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 12.7.1956, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 94-95.
- ¹⁸ Cf. Schreiben BL SED Dresden an Konsumbäckerei am 11.7.1960, Sächs. HStA Dresden, 11857 SED BL Dresden IV/2/18/009; Schreiben BL SED Dresden an den Parteisekretär Konsum Bäckerei am 12.7.1961, Sächs. HStA Dresden, 11857 SED BL Dresden IV/2/18/009. Mercedes Alvarez rapporte elle aussi qu'en cas de problèmes dans l'établissement, la direction de district du SED de Dresde s'efforçait d'y apporter une solution satisfaisante. Cf. Interview de Mercedes Alvarez datant du 26 mars 2008.
- ¹⁹ Schreiben ZK SED, Abt. Int. Verb., an Volkssolidarität am 13.12.1962, SAPMO-BArch DY 30/IV A 2/20/534.
- ²⁰ Cf. Schreiben PCE an SED bzgl. Kuraufenthalt von M. L. C. am 11.10.1959, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/273 Bl. 371; Schreiben des Regierungskrankenhauses an ZK SED am 26.8.1960, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/273 Bl. 569.
- ²¹ Cf. Schreiben ZK SED, Abt. Int. Verb., an Joaquín Rodríguez am 10.3.1952, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 268; Schreiben ZK SED, Abt. Int. Verb., an Joaquín Rodríguez am 19.12.1957, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/273 Bl. 525; Bericht über den Besuch bei den spanischen Genossen

- in Dresden am 30.10.1951 von Kurt Schwotzer, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 217.
- ²² Cf. Vereinbarung zw. BL SED Dresden und VHS Dresden-Stadt am 15.1.1964, Sächs. HStA Dresden, 11857 SED BL Dresden IV/A/2/18/646; Schreiben BL SED Dresden an Rat des Bezirks der Stadt Dresden, Abt. Sozial- und Gesundheitswesen am 14.10.1960, 11857 IV/2/18/009; Schreiben Lena Franke an Volkssolidarität am 29.8.1961, Sächs. HStA Dresden, 11857 SED BL Dresden IV/2/18/009.
- ²³ Cf. Schreiben BL SED Dresden an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 12.7.1956, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 94-95.
- ²⁴ Schreiben spanisches Kollektiv an ZK SED, Abt. Int. Verb. am 25.6.1956, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/272 Bl. 92.
- ²⁵ Interview de l'auteure avec Mercedes Alvarez (membre du Collectif espagnol), datant du 26 mars 2008.
- ²⁶ Cf. Axel Kreienbrink, « Der Umgang mit Flüchtlingen in der DDR am Beispiel der spanischen 'politischen Emigranten' », in *Totalitarismus und Demokratie*, 2/2005, p. 317-344, ici : p. 332-333; Patrice G. Poutrus, « 'Teure Genossen'. Die 'politischen Emigranten' als 'Fremde' im Alltag der DDR-Gesellschaft », in Christian T. Müller, Patrice G. Poutrus (dir.), *Ankunft - Alltag - Ausreise. Migration und interkulturelle Begegnung in der DDR-Gesellschaft*, Cologne, Böhlau, 2005, p. 240-241.
- ²⁷ Patrice G. Poutrus, « Teure Genossen... », op. cit., p. 238.
- ²⁸ Michael Uhl, *Mythos Spanien...*, op. cit., p. 247.
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ Cf. entre autres Schreiben Zentrallausschuss Volkssolidarität an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 24.5.1951, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 185-189; Schreiben KL SED Dresden Land an VHS Dresden am 24.3.1960, Sächs. HStA Dresden, 11857 SED BL Dresden IV/2/18/009.
- ³¹ Cf. composition politique du Collectif Espagnol de Dresden am 17.10.1952, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 326-338; Bericht Kurt Schwotzer btr. Spanische Emigrationsgruppe am 25.7.1953, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 365-366.
- ³² Cf. Protokoll Nr. 56 der Sitzung des Politbüros des ZK der SED am 10.7.1951, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/2/156 Bl. 114.
- ³³ Cf. Notiz von Kurt Schwotzer betr. Spanische Emigrationsgruppe am 25.7.1953, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/271 Bl. 365-366.
- ³⁴ Cf. entre autres Vermerk BL SED Dresden am 2.3.1964, Sächs. HStA Dresden, 11857 SED BL Dresden IV/A/2/18/646; Schreiben MdI an ZK der SED, Abt. Int. Verb., am 1.4.1964, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/273 Bl. 350; Notiz Kurt Schwotzer am 14.4.1964, SAPMO-BArch DY 30/IV A 2/20/534.
- ³⁵ Pedro Gálvez, *Desarraigo. Memorias de un hijo de los vencidos*, Barcelona, Flor del Viento Eds., 2001, p. 102.
- ³⁶ Interview avec Mercedes Alvarez datant du 26 mars 2008.
- ³⁷ Cf. Monique Da Silva, Jean Mortier, « L'exil espagnol en RDA », in Roger Bourderon (dir.), *La guerre d'Espagne. L'histoire, les lendemains, la mémoire*, Paris, Tallandier, 2007, p. 274; Schreiben BL SED Dresden an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 27.1.1959, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/273 Bl. 51-53.
- ³⁸ Cf. Schreiben Joaquín Rodríguez an ZK SED, Abt. Int. Verb., am 23.3.1957, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/272 Bl. 110-111.
- ³⁹ Cf. Vermerk am 7.5.1973, SAPMO-BArch DY 30/IV B 2/20/213.
- ⁴⁰ Cf. Notiz Kurt Schwotzer zur Rückkehr des Gen. G. aus Spanien am 12.5.1959, SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/273 Bl. 315; Korrespondenz zur Ausreise/Wiedereinreise der Familie P., 17.3.1960-3.7.1964, SAPMO-BArch DY 30/IV A 2/20/534.
- ⁴¹ Cf. Korrespondenz zur Ausreise von M.H., 23.4.1968-25.4.1968, SAPMO-BArch DY 30/IV A 2/20/534; Korrespondenz zur Ausreise von J.R., SAPMO-BArch DY 30/IV 2/20/273 Bl. 497-502.
- ⁴² Cf. BStU MfS HA II Nr. 32671 Bl. 1-29.